



Rompre un bail de caution solidaire

Par **piout1504**, le **07/03/2008** à **20:24**

Bonjour,

Je suis en colocation avec 2 personnes depuis septembre, nous avons signé un bail solidaire. Je dois quitter cet appartement pour des raisons personnelles et nous avons trouvé un colocataire pour me remplacer. Mon propriétaire refuse de changer le nom sur le bail, disant que nous n'avons pas le droit. Que puis-je faire?

Merci d'avance.

Julie